

les équipements publics

.....
Au gré des événements historiques, des différentes politiques mises en œuvre et des grandes évolutions techniques dans le domaine de la construction, les équipements publics ont connu à travers le XXe siècle de multiples expressions architecturales qu'il convient de mieux connaître pour mieux valoriser.



les équipements publics

FAIRE LES BONS CHOIX

La notion d'équipement public recoupe à la fois les équipements financés par l'argent public de même que les équipements à vocation publique parce que recevant du public alors même que leur statut et source de financement demeurent privés.

Après la première guerre mondiale, la production des équipements publics s'est éloignée des programmes traditionnels de l'architecture monumentale publique (préfecture, palais de justice...) pour se consacrer davantage aux équipements dont les besoins étaient alors vigoureux comme par exemple les équipements de santé, les équipements scolaires ou les équipements municipaux.

Après avoir connu une production académique basée sur la symétrie et employant la pierre comme matériau principal de construction, l'architecture en général et, au même titre, celle des équipements publics s'est vu bouleversée par l'arrivée de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux de construction tel que l'acier et le fer et plus tard le béton armé, matériau phare du XXe siècle sans en être l'unique, pour se mouvoir dans une expression de plus en plus épurée épousant les grands principes du mouvement moderne.

À la suite des critiques émises, durant les années 70, à l'encontre des typologies des tours et des barres employées à outrance dans l'habitat collectif et dans des échelles conditionnées par les modèles industriels, c'est tout le courant moderne qui en a fait les frais et qui a dû laisser la place à partir des années 80, au postmodernisme, mouvement, d'origine anglo-saxonne, qui subira également son lot de critiques pour d'autres raisons.

Enfin, avec la prise de conscience environnementale et écologique depuis les années 90, nous assistons aujourd'hui à l'éclosion d'une architecture contemporaine capable de faire la synthèse entre l'histoire d'une discipline et un contexte d'intervention de manière à répondre aux enjeux pluriels et complexes que pose notre époque...

AVANT TOUS TRAVAUX

Toute intervention sur un équipement public du XXème siècle requiert une attention particulière. Avec l'aide de l'Architecte des Bâtiments de France, ou de l'architecte conseiller du CAUE, vous allez commencer par identifier l'époque du bâti, son style architectural ainsi que les caractéristiques paysagères de son environnement de sorte à en mesurer toutes les qualités patrimoniales qui constitueront ultérieurement la colonne vertébrale de toute intervention : projet de mise aux normes, projet de rénovation ou d'extension.

En cas de projet, le recours à une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire est indispensable.

Parmi les éléments constitutifs de la valeur patrimoniale auxquels il faudrait être attentifs figurent :

LA COMPOSITION ET L'ORIENTATION DU PLAN DE MASSE

Que l'on soit sur un ensemble bâti tel qu'un groupement scolaire ou sur un objet bâti tel qu'un hôtel de ville, l'analyse et la compréhension du plan de masse revêt une importance capitale pour dégager les premières lignes forces des partis architectural, urbain et paysager originels de l'équipement qui en constituent la valeur patrimoniale.

En effet, c'est à l'échelle de ce plan qu'étaient abordés notamment les questions de "monumentalité", afin de signifier la vocation publique de l'équipement, de rapport à l'espace public, pour en commander l'accès ou de l'orientation afin d'en optimiser le rendement bioclimatique.

En cas d'intervention sur l'équipement, il est nécessaire d'avoir une large compréhension du plan de masse d'origine afin d'en préserver et valoriser les attributs qualitatifs et de corriger et d'améliorer ses points de faiblesses.

LA QUALITÉ ARCHITECTURALE EN TANT QUE SYNTHÈSE ENTRE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

La valeur patrimoniale des équipements publics réside dans un parti architectural d'ensemble incluant à la fois la qualité des espaces intérieurs qui peut se décliner sous différents aspects tel que fonctionnent, la lumière, la fluidité et la qualité de l'enveloppe qui, malgré des variations en fonction des courants architecturaux qui ont traversés le XXe siècle, se caractérise par sa toiture, d'écriture régionale avec pan

en pente recouvert de tuiles souvent plates, ou moderne avec une toiture terrasse, par son parement : pierre, brique, céramique, béton brut, par ses modénatures : frises peintes, céramiques colorées, moulure en pierre ou casquette en béton et par ses menuiseries comprenant tant les portes, les fenêtres que les contrevents.

En cas d'intervention architecturale, il est primordial de conserver et de restaurer leurs attributs patrimoniaux les plus caractéristiques et d'adopter un parti résolument contemporain en harmonie avec l'existant en cas d'apport de nouveaux éléments. De la même manière, si une extension est envisagée, celle-ci devra, tout en étant le reflet de son époque, réaliser un subtil dialogue avec l'existant.



LA QUESTION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

L'énergie la plus vertueuse est celle que l'on ne consomme pas. En ces temps de crise énergétique, il est d'abord primordial d'adopter une démarche de sobriété qui passe notamment par une optimisation de l'occupation des espaces de l'équipement en fonction des saisons.

Dans un second temps, il est recommandé d'adopter une démarche globale d'amélioration énergétique et environnementale. L'intervention devrait actionner différents leviers tant à l'échelle du bâti, en gardant à l'esprit des notions comme le bilan carbone et le coût global, qu'à celle du site en considérant les questions de paysage, des déplacements et des mutualisation des systèmes de chauffage.



ESPACES VERTS ET EXTÉRIEURS

Par leur qualité d'accueil du public, les équipements du XXe siècle s'ouvrent souvent sur des espaces ouverts aménagés qui permettent à la fois leur identification et ménagent à l'ensemble des publics l'accès ainsi qu'un lieu de repos et de récréation. Ces parvis, places, esplanades laissent la part belle à la dimension végétale constituée de cortèges d'arbres de hautes tiges et de haies qui participent pleinement à la valeur patrimoniale de l'ensemble bâti.

En cas d'intervention sur l'environnement direct de l'équipement, il convient de préserver et de mettre en valeur les espaces extérieurs en gardant à l'esprit la nécessaire adéquation des matériaux de revêtement avec le caractère architectural du bâti de même que les enjeux environnementaux tel que la désimperméabilisation des sols et le renforcement de la présence du végétal pour favoriser les îlots de fraîcheur urbains.



LE SAVIEZ-VOUS ?

le matériau béton en Vaucluse

Bien qu'inventé au milieu du XIXe siècle, c'est au cours de la 2ème moitié du XXe siècle que le béton armé connaît son plein essor.

Dès le départ, se sont formés deux courants d'architecture en réaction à ce nouveau matériau; celui qui promeut seulement son utilisation technique en le dissimulant derrière des revêtements de parements comme le marbre, la céramique ou la brique et celui qui l'adopte tant pour ses capacités techniques que pour son expression esthétique faisant éclore le mouvement "brutaliste" dont le bâtiment repère fut sans doute la cité radieuse de Corbusier à Marseille réalisée entre 1945 et 1952.

Le Vaucluse de son côté, recèle quelques beaux spécimens de ce courant, notamment à Avignon, avec le stade nautique de Saint Chamand, la résidence Paul Valéry ou la maison pour tous de Champfleury, tous les trois consacrés par le label Architecture Contemporaine Remarquable mais ce qu'il le caractérise plus qu'ailleurs, avec la présence de Fernand Pouillon comme Architecte conseil du département, est bien l'utilisation de la pierre, tant en parement, seule ou en croisement avec le béton, qu'en structure.

Une troisième voie fut ouverte par Max Bourgoïn, le plus vauclusien des architectes par l'étendue de son œuvre, en manifestant l'expression du béton et en le travaillant à la manière de la pierre comme ce fut le cas à la résidence Sixte Isnard à Avignon, figurant également parmi les édifices labellisés ACR.

LE LABEL ACR

Le label Architecture Contemporaine Remarquable ACR est une distinction du ministère de la Culture qui vise à valoriser la production architecturale, ouvrages d'art, aménagements et jardins des XXe et XXIe en tant que témoins matériels de l'évolution technique, économique, sociale, politique et culturelle de notre société.

Le label ACR, ne s'apparente pas au classement Monument Historique. Il s'agit d'une reconnaissance des bâtiments dans le but de leur valorisation sans en contraindre l'évolution, laquelle évolution serait dotée d'une réelle ambition contemporaine tout en ménageant l'esprit de l'existant.

Tout propriétaire d'édifices de moins de 100 ans peut introduire une demande auprès de la DRAC PACA qui peut également être à l'initiative de la démarche.

→ **Pour en savoir plus :**
Téléchargez la plaquette : Mode d'emploi du Label Architecture Contemporaine sur le site : www.culture.gouv.fr



ÉNERGIE & CLIMAT

Un projet de rénovation énergétique n'est pas anodin et suggère une approche globale afin d'atteindre les performances recherchées sans pour autant sacrifier ni les qualités patrimoniales ni les qualités d'usage de l'équipement du XXe siècle et sans générer de pathologies consécutives à une approche trop sectorielle.

Un projet de rénovation réussi n'est d'abord qu'une bonne réponse à un diagnostic bien posé.

Concernant les équipements du XXe siècle, il est recommandé de mobiliser une équipe pluridisciplinaire, réunissant des compétences tant en architecture, qu'en paysage, qu'en énergie, pour mener à bien ledit diagnostic, duquel découlerait des préconisations transversales capables de servir de programme complet à destination d'une maîtrise d'œuvre éclairée.

→ **Pour aller plus loin :**
Contactez le CAUE

EN COMPLÉMENT DE LA FICHE 01



02 **les maisons
Art Déco**



03 **l'habitat
groupé**



04 **l'habitat
collectif**



06 **le mobilier
urbain**



07 **les
revêtements
de sol**



08 **le végétal**



15 **le confort
thermique**



16 **les toitures
en tuiles
plates dites
marseillaises**

Chaque intervention sur les façades de nos centres anciens compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Pour les espaces les plus protégés ou les plus ordinaires, les architectes de l'UDAP et du CAUE de Vaucluse ont conçu ces fiches conseils afin de vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque porteur de projet à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

LES FICHES CONSEILS

→ à télécharger sur www.caue84.fr/documentation

→ à télécharger sur **le site de la DRAC PACA**

rubrique **aides et démarches** / démarches et conseils architecture et patrimoine

POUR EN SAVOIR PLUS

UDAP de Vaucluse

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Vaucluse

→ **Réception du public
sur rendez-vous**

📧 www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/La-Direction-regionale/La-direction-et-ses-services/Unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine-UDAP/Udap-de-Vaucluse

✉ udap.vaucluse@culture.gouv.fr

☎ 04 88 17 87 10

CAUE de Vaucluse

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Vaucluse

→ **Réception du public
sur rendez-vous en mairie
des communes adhérentes**

📧 www.caue84.fr

✉ secretariat@caue84.fr

☎ 04 90 13 49 50

Photos © CAUE de Vaucluse sauf mentions contraires • Coordination CAUE de Vaucluse © 2022
Ces fiches ont été éditées par le CAUE de Vaucluse avec la participation active de l'UDAP de Vaucluse et de la DRAC PACA
Elles ont été élaborées à partir du travail réalisé par le CAUE des Bouches-du-Rhône